
Le temps et l'espace, ces apprentissages invisibles qu'on oublie d'accompagner

Structurer pour sécuriser : une clé silencieuse du développement

1) Le mal invisible de notre époque

De plus en plus d'enfants semblent "perdus" : difficulté à se concentrer, à comprendre ce qu'on attend d'eux, à anticiper la suite d'une activité ou d'une journée. On les croit agités ou distraits, alors qu'en réalité **ils ne se repèrent plus**.

La société actuelle - rapide, morcelée, saturée d'écrans - a fragilisé quelque chose d'essentiel : **la structuration intérieure du temps et de l'espace**.

2) Un apprentissage lent, corporel et relationnel

La capacité à se repérer dans le temps et dans l'espace ne naît pas avec l'enfant, elle se construit peu à peu :

- Avant 3 ans, le monde est immédiat. L'enfant vit dans l'instant, sans "avant" ni "après".
- De 3 à 6 ans, il commence à relier les moments : il reconnaît le rythme jour/nuit, les jours d'école, les trajets familiers.
- Vers 7 ans, un tournant : il commence à se représenter les volumes, à anticiper les déplacements, à comprendre que le temps peut se visualiser (la frise, la semaine, le calendrier).

C'est un travail de maturation profonde, soutenu par le corps, la répétition et la sécurité affective.

Exemple : Lorsqu'un adulte présente les règles et le déroulement d'une séance de sport sur un tableau à un enfant de 7 ans, il oublie parfois que le cerveau de l'enfant n'est pas encore prêt à "voir" ce qu'il entend. Le passage du plan en deux dimensions (le dessin, le schéma) à la réalité en trois dimensions (le terrain, l'espace, le mouvement) n'est pas toujours acquis à cet âge.

L'enfant ne s'oppose donc pas : il cherche simplement à comprendre un espace qu'il ne parvient pas encore à représenter.

3) L'effet écran : un brouillage massif des repères

Les écrans accentuent cette désorganisation. Le cerveau y évolue dans un espace plat et instantané, sans distance ni durée réelles.

Le temps n'existe plus comme une succession d'événements, mais comme une boucle de réactions immédiates.

Autrefois, les dessins animés pour enfants prenaient le temps de se poser : une image restait environ 6 à 8 secondes à l'écran, laissant à l'enfant le temps de suivre un mouvement, une émotion, un sens.

Dans les années 1990-2000, ce rythme est passé à 3 ou 4 secondes par plan.

Aujourd'hui, dans les programmes destinés aux plus jeunes, les images changent toutes les 1 à 2 secondes, parfois même plus vite.

En quarante ans, **la vitesse du flux visuel** a donc été **multipliée par quatre**.

Le regard s'accroche sans s'ancrer. L'attention devient réflexe, sans espace pour penser.

Les chercheurs (Lillard & Peterson, 2011 ; Anderson & Pempek, 2005) ont montré que ce rythme effréné perturbe la concentration, la mémoire à court terme et la régulation émotionnelle.

Mais au-delà de l'attention, c'est aussi le rapport à **l'espace** qui se trouve bouleversé.

Avant, l'enfant construisait ses repères à travers l'expérience du corps : courir, grimper, observer, toucher. Chaque mouvement, chaque attente, chaque observation participait à créer une carte intérieure du monde.

Or, face aux écrans, le regard glisse sans se déplacer, l'œil se fixe mais le corps ne bouge plus. L'enfant voit des espaces sans jamais les parcourir, il anticipe des actions sans jamais les vivre.

L'espace ne sollicite plus le corps, la latéralisation ni la mémoire sensorielle.

Résultat : le corps perd sa place, la pensée se déstructure, et le repérage réel devient un défi.

Beaucoup d'enfants n'arrivent plus à comprendre des consignes simples comme "tout à l'heure", "demain" ou "dans la colonne de droite".

Ils n'ont plus de carte intérieure pour s'y retrouver.

4) Une société sans ancrage temporel

Et cela dépasse l'école.

Nos vies d'adultes, pressées et fragmentées, entretiennent la même perte de repères.

Les rythmes collectifs s'effacent : chacun mange, dort, travaille à un moment différent.

Le temps se vit comme une urgence, non comme une respiration commune.

Et les enfants grandissent dans ce flou, sans voir d'exemple de temps incarné ni d'espace structuré.

5) Ce que disent les programmes (et que les adultes ignorent souvent)

Les programmes officiels, eux, ne s'y trompent pas.

Dès la maternelle, le domaine “Explorer le monde” mentionne explicitement la construction du repérage dans le temps et dans l'espace comme un apprentissage fondamental.

Les attendus de fin de cycle précisent qu'un élève doit être capable de :

- se repérer dans la journée, la semaine, l'année,
- situer des objets ou des lieux les uns par rapport aux autres,
- comprendre les relations spatiales et temporelles d'une action ou d'un récit.

Mais dans les représentations sociales, ces compétences passent souvent inaperçues.

Les parents (et parfois même les institutions) se concentrent presque exclusivement sur la lecture et le calcul, comme si tout le reste allait “de soi”.

Or, sans cette structuration préalable du temps et de l'espace, la lecture elle-même perd ses fondations : lire, c'est déjà se repérer dans un espace visuel (la page, la ligne, la direction) et dans un temps narratif (le début, le milieu, la fin).

Un enfant vit dans son temps et dans son espace : s'il n'y est pas bien, tout vacille.

6) L'école, dernier lieu d'ancrage

C'est pourquoi l'école joue un rôle vital. Les routines, les rituels, les transitions, les repères visuels, sonores et spatiaux... tout cela ne sert pas seulement à “organiser” la classe, mais à sécuriser l'enfant intérieurement.

7) Revenir au concret, au rythme, au corps

Redonner à l'enfant ces repères, c'est l'aider à revenir à lui-même. Avant de vouloir qu'il "gère ses émotions" ou "se concentre mieux", **aidons-le à habiter son temps et son espace.**

À sentir le rythme des jours, la place des autres autour de lui, la cohérence du monde qui l'entoure. C'est là que renaît la sécurité intérieure.

Et c'est à partir de cette sécurité-là qu'un enfant peut enfin apprendre à grandir.

© Classe Cocon® – Tous droits réservés.

Reproduction, diffusion ou adaptation, même partielle, interdite sans autorisation écrite préalable de l'autrice. Texte protégé au titre de la propriété intellectuelle (INPI – Classe Cocon®).